

**CONSEIL**

**Cent treizième session**

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**À LA CENT TREIZIÈME SESSION DU CONSEIL**

**M. António Vitorino**

Genève  
29 novembre - 2 décembre 2022



## **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA CENT TREIZIÈME SESSION DU CONSEIL**

### **Introduction**

1. Mesdames et Messieurs les délégués, chers amis, chers collègues, une autre année mouvementée touche à sa fin. Alors que, fort heureusement, nous nous rétablissons des pires conséquences de la pandémie, l'heure est venue de faire le point des effets cumulés de la COVID-19 sur nos sociétés et nos économies, des incidences directes et indirectes de la guerre en Europe, de l'insécurité alimentaire croissante et des conséquences du changement climatique pour les personnes qui migrent, qu'elles soient déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou en quête d'une nouvelle vie et de moyens de subsistance à l'étranger.

2. Je voudrais, ce matin, vous parler de certaines de nos principales réalisations en 2022 et vous livrer quelques réflexions concernant l'avenir.

### **Résilience**

3. Comme vous le savez toutes et tous, l'OIM se trouve en première ligne des réponses à certaines des situations humanitaires les plus retentissantes et les plus dramatiques au monde.

4. Notre capacité à fixer notre attention sur ces situations reste problématique. Alors que le choc provoqué par le changement de régime en Afghanistan s'estompe, nous devons rester vigilants – non seulement face aux difficultés présentes, mais aussi en ce qui concerne les possibilités de relèvement plus durables.

5. Nous devons trouver les moyens de porter assistance aux millions d'Afghans qui ont actuellement besoin d'une aide humanitaire, dans toutes les provinces du pays, afin d'améliorer la stabilité communautaire et de remettre l'économie locale sur pied, dans le respect des droits de tous les membres de la société afghane, y compris les femmes et les filles. Les activités mises en œuvre par l'OIM pour fournir des abris et des services sanitaires font partie intégrante de l'aide humanitaire générale qui a été offerte à plus de 24 millions de personnes en Afghanistan en 2022.

6. En Ukraine, les combats qui se poursuivent dans une grande partie de l'est du pays ont durement atteint la population et l'infrastructure du pays. Selon les données les plus récentes de l'OIM – issues des vastes enquêtes de notre Matrice de suivi des déplacements –, plus de 6,5 millions de personnes sont toujours déplacées à l'intérieur de leur pays, dans toute l'Ukraine, sans compter les millions de personnes déplacées ailleurs en Europe. Beaucoup peinent à se procurer de l'argent, des vêtements, des médicaments et de la nourriture, et doivent faire face à de fréquentes coupures d'eau, d'électricité, de gaz et de télécommunication.

7. Tant en Afghanistan qu'en Ukraine, l'arrivée de l'hiver suscite de grandes inquiétudes, d'autant que des centrales de production d'énergie dans toute l'Ukraine ont été détruites et que le coût des combustibles a grimpé en flèche.

#### **Encadré 1. Services psychosociaux et de santé mentale fournis dans le cadre de l'action menée par l'OIM en Ukraine**

Dans le cadre de sa participation active aux activités du Comité permanent interorganisations (IASC) dans ce domaine, l'OIM fournit des services de santé mentale et de soutien psychosocial aux populations touchées par le conflit, y compris aux ressortissants de pays tiers, en Ukraine et dans les

pays voisins – Bélarus, Hongrie, République de Moldova, Roumanie et Slovaquie. Ces services sont proposés dans plusieurs langues, dont l’anglais, le bengali, le russe et l’ukrainien.

Plus de 660 personnes ont également reçu une formation en la matière dans la région, et le *Manuel de santé mentale et soutien psychosocial communautaire en situations d’urgence et de déplacement* de l’OIM a été traduit en hongrois, en polonais, en slovaque et en ukrainien.

En Ukraine, outre les services fournis par la permanence téléphonique de santé mentale et de soutien psychosocial, des psychologues font partie intégrante des équipes mobiles de santé d’urgence, et des équipes mobiles de soutien psychosocial sont déployées dans l’est du pays. L’OIM contribue en outre à l’initiative de la première dame d’Ukraine qui vise à mettre sur pied un programme national de santé mentale et de soutien psychosocial, et préside le groupe de travail du IASC sur cette question pour l’est de l’Ukraine.

8. Une grande partie des interventions de l’OIM en cas de crise visaient à répondre à des phénomènes météorologiques extrêmes partout dans le monde, y compris les sécheresses et les inondations qui se sont produites dans de nombreux pays. En août, des inondations au Pakistan ont endommagé ou détruit plus de deux millions de logements et fait des millions de déplacés. Depuis qu’elle a reçu une demande d’aide officielle du Gouvernement du Pakistan, l’OIM est devenue un intervenant de premier plan face à la crise humanitaire, collaborant avec des organisations locales et les autorités pakistanaïses pour distribuer des abris et des articles non alimentaires à près de 20 000 ménages.

9. L’OIM travaille avec des milliers de partenaires locaux dans le monde entier ; ceux-ci contribuent de manière déterminante à la fourniture effective de l’aide humanitaire, en particulier dans les régions plus reculées. Nous continuerons de renforcer l’ancrage local au titre de notre attachement au Grand compromis, afin de garantir des approches cohérentes qui autonomisent les communautés.

10. Une grande partie de notre action en réponse aux crises nous apparaît tristement familière, puisque des communautés sont frappées par des catastrophes récurrentes qui, souvent, sont aggravées par le changement climatique. En 2022, toutefois, nous observons avec inquiétude les signes d’une détérioration plus profonde des conditions et des situations de crise, ne laissant guère de répit à des communautés déjà à bout de forces.

11. En 2022, un nombre record de cas de choléra a été enregistré, y compris dans des endroits qui n’en avaient pas connu depuis des années, en raison de la sécheresse, d’inondations et de la violence. Cette crise sanitaire croissante est aggravée par le manque de nourriture, de mauvaises conditions d’hygiène et un accès insuffisant à la vaccination.

### **Encadré 2. Riposte de l’OIM au choléra au Liban**

En octobre 2022, le Liban a déclaré son premier cas de choléra en 30 ans. Au 11 novembre 2022, environ 3 253 cas et 18 décès avaient été enregistrés. Depuis l’éclatement de l’épidémie, l’OIM fait partie d’une équipe spéciale nationale dirigée par le Ministère de la santé et contribue à la riposte nationale. Elle a formé environ 250 agents de santé à la prévention et à la lutte contre les infections.

En outre, des volontaires en santé communautaire de l’OIM ont mené de vastes activités de sensibilisation au sein de communautés de migrants et de communautés vulnérables dans tout le Liban, transmettant à quelque 20 000 personnes des messages clés sur la prévention du choléra et l’accès à l’aide sanitaire.

12. Dans le même temps, plusieurs pays – déjà profondément enlisés dans une crise – assistent à une augmentation de la violence en bande organisée. En Haïti, 85 % des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (soit 96 000 personnes) ont fui l'insécurité dans la capitale à cause d'affrontements entre bandes organisées et des troubles sociaux, dont l'ampleur a triplé au cours des cinq derniers mois. À des milliers de kilomètres de là, en République démocratique du Congo, on estime qu'au moins 262 000 personnes ont été déplacées depuis l'éclatement des violences commises par des groupes armés en mars 2022.

13. Nous devons rester vigilants face à ces signes de troubles sociaux et de vulnérabilité accrue aux maladies, car ils annoncent des temps plus durs à venir. Plus encore, nous devons nous efforcer de prévenir les crises humanitaires plutôt que de seulement y répondre, en ces temps déjà difficiles pour tant de personnes.

14. L'OIM investit dans les mesures d'alerte précoce et de préparation afin d'anticiper les crises et de concevoir des solutions à l'avance. Grâce à sa présence et à ses activités dans de nombreux pays et régions, elle est en mesure de recueillir et d'analyser des données selon une approche fondée sur les routes migratoires, ce qui permet d'émettre des alertes précoces utiles. Dans la Corne de l'Afrique, par exemple, notre Matrice de suivi des déplacements – qui est aussi utilisée le long de bien d'autres routes migratoires dans le monde entier – est déployée à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, où elle met en lumière une évolution des dynamiques de mobilité sous l'effet des sécheresses, tant à l'intérieur des pays qu'à l'échelle régionale.

15. Le Cadre d'action préventive pour la Somalie institué par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a permis à l'OIM de remettre en état et de moderniser des puits, d'améliorer les finances des ménages et de promouvoir la santé des cheptels, ce qui a eu pour effet de réduire les différends portant sur l'eau et d'atténuer les déplacements. Cependant, les défis restent immenses en Somalie, où près de 7 millions de personnes sont actuellement confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, et où 1,3 million de personnes ont été déplacées ces deux dernières années.

16. En Afrique centrale et de l'Ouest, notre dispositif de suivi de la transhumance émet des alertes précoces en cas de conflit potentiel et de mouvement nouveau ; depuis 2020, plus de 6 000 alertes ont été envoyées grâce à cet outil dans dix pays de la région.

17. Les alertes précoces – y compris celles concernant les flambées de maladies infectieuses – nous permettent d'allouer des fonds d'intervention rapide avec plus d'efficacité. Nous avons pu affecter des fonds à notre bureau en Ouganda pour appuyer la riposte à la flambée de maladie à virus Ebola, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé et le Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie. Les capacités exceptionnelles dont dispose l'OIM pour cartographier la mobilité des populations permettent d'orienter la riposte à l'épicentre de la flambée et dans d'autres districts touchés. En outre, nous intensifions notre soutien actif en matière de surveillance aux points d'entrée à haut risque le long des frontières de l'Ouganda.

18. Plus que jamais, nous avons besoin de financements souples. La communauté internationale sera sollicitée pour répondre à des besoins croissants, avec un appui financier moindre, tandis qu'aux crises persistantes et prolongées viennent s'ajouter de nouvelles situations préoccupantes sur le plan humanitaire ainsi qu'une insécurité alimentaire qui va s'accroissant. À l'heure où les coûts augmentent, les financements se contractent sur tous les fronts.

19. Je suis particulièrement préoccupé par notre dépendance persistante, au sein du secteur humanitaire, à l'égard d'un petit nombre de donateurs qui financent une part disproportionnée de nos

interventions d'urgence. Nous devons continuer à faire tout notre possible pour parvenir à un partage du fardeau plus juste au sein de la communauté internationale.

20. En raison de cette situation, certaines régions sont laissées de côté. La région du Sahel fait face à l'une des crises des déplacements dont l'évolution est la plus rapide au monde – pourtant cette région est l'une des plus oubliées. Au 30 septembre 2022, plus de 2,7 millions de personnes avaient été déplacées, et plus de 30 millions avaient besoin d'une aide humanitaire dans la région. Le nombre de personnes exposées à l'insécurité alimentaire dans le Sahel a décuplé par rapport à 2019. L'attention que nous portons légitimement aux problèmes de sécurité dans la région ne doit pas nous distraire de la situation humanitaire immédiate et dramatique qui frappe tant de personnes.

21. À cet égard, je tiens à féliciter le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères pour ses initiatives novatrices, à savoir le Programme humanitaire mondial pour l'Afrique et le Programme mondial d'intervention d'urgence, qui nous ont permis de fournir une assistance vitale dans dix pays d'Afrique, notamment dans le cadre de nos interventions en réponse à la maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo, aux inondations au Niger et à la flambée de choléra au Nigéria. Ces programmes nous ont permis de faire concorder les efforts que nous déployons pour anticiper les besoins et la fourniture d'une assistance humanitaire rapide, cohérente et prévisible. J'espère que ces approches – qui permettent de déterminer où l'OIM est la plus nécessaire, sur la base de notre présence opérationnelle – pourront être développées, avec le soutien d'un plus grand nombre de donateurs.

22. Mesdames et Messieurs les délégués, le monde est confronté à une instabilité croissante, marquée par des changements climatiques. Les risques de situations humanitaires extrêmes – y compris les famines causées par les effets conjugués de la sécheresse et de la hausse du prix des denrées alimentaires – et de troubles politiques et sociaux plus vastes exigent que les réponses internationales s'attaquent simultanément à tous les vecteurs de vulnérabilité.

23. Dans un monde caractérisé par des schémas de mobilité de plus en plus complexes, nous devons adapter constamment nos interventions.

24. Premièrement, nous devons considérer – et soutenir – l'ensemble des activités de l'OIM comme un continuum d'interventions couvrant tous les aspects du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Nous ne pouvons plus nous permettre de diviser notre travail en tronçons d'action, conçus selon différentes logiques. Nous – et vous aussi – devons les regrouper de façon à pouvoir créer un effet multiplicateur positif grâce au poids combiné de nos programmes.

25. Deuxièmement, nous devons pleinement intégrer les dimensions des crises relatives à la mobilité, y compris la dimension interne, dans tous les aspects de la réponse humanitaire. À cet égard, le Programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes sera essentiel pour promouvoir cette approche, et l'OIM est pleinement déterminée à offrir des solutions pratiques et concrètes aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

26. Nous devons faire preuve d'une souplesse plus grande pour répondre aux crises de grande envergure et offrir une protection à toutes les étapes du voyage de migration, en ayant conscience de la rapidité à laquelle une crise nationale peut se muer en une crise régionale. L'approche de l'OIM en matière de protection – faire en sorte que les mouvements n'augmentent pas les risques ou les vulnérabilités des intéressés – vise à garantir le respect des droits des migrants dans tous les aspects de nos programmes, y compris dans les circonstances les plus difficiles.

27. C'est pourquoi l'OIM a développé plus avant son concept de gestion humanitaire des frontières. Cette approche vise à aider les États à faire face aux crises migratoires transfrontalières et

à assurer une bonne gestion des flux de manière à réduire l'instabilité et le risque de préjudice, tout en préservant la sécurité nationale et les droits des personnes qui se trouvent aux frontières.

28. Nous devons aussi être pragmatiques et reconnaître que nos interventions sur le terrain ne résoudront pas toutes les difficultés qui se poseront. Il nous incombe de renforcer la résilience sociétale, communautaire et individuelle face aux chocs actuels et futurs. Nous devons autonomiser nos bénéficiaires, en plus de les protéger.

### **Mobilité**

29. Au cours de l'année écoulée, les voyages transfrontaliers ont repris dans de nombreuses parties du monde. Le trafic aérien mondial a atteint presque les trois quarts du niveau qui était le sien il y a trois ans, avant la pandémie de COVID-19.

30. Bien que nous ne disposions pas encore d'ensembles de données complets à l'échelle mondiale, les flux migratoires reprennent également, et de nombreux pays résorbent leurs retards de traitement des demandes de visa et tentent un retour à la normale. Nous avons assisté en 2022 à une augmentation simultanée des évaluations sanitaires de migrants et de réfugiés – 770 000 pour l'instant – en Afrique, en Asie, en Europe et en Asie centrale et au Moyen-Orient, ce qui témoigne non seulement de la résilience des migrants, mais aussi du rôle clé que la migration continue de jouer pour nos sociétés et nos économies.

31. La mobilité régionale commence à stimuler les économies, même si, sur tout le continent africain et dans une grande partie de l'Asie, l'entrée sur le territoire national est subordonnée à des mesures médicales telles que le dépistage et la vaccination.

32. Ces mesures ne sont pas anodines, étant donné les inégalités persistantes en matière d'accès à la vaccination : un tiers de la population mondiale n'est toujours pas vaccinée contre la COVID-19, principalement dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les taux de vaccination des pays à revenu faible tournent autour de 20 %, contre près de 75 % dans les pays à revenu élevé. L'OIM collabore avec l'Alliance Gavi pour faciliter l'accès des migrants et des populations vulnérables aux vaccins contre la COVID-19 et d'autres maladies, aux points d'entrée et d'un bout à l'autre du continuum migratoire.

#### **Encadré 3. Garantir l'accès aux vaccins des migrants et des populations difficiles à atteindre**

En avril 2022, l'Alliance Gavi et l'OIM ont achevé un modèle d'accord de financement qui permettra à l'OIM, en tant que partenaire de confiance conforme aux exigences, de recevoir des financements directs, y compris grâce au nouveau Financement d'accélérateur d'équité. Les bureaux de l'OIM seront ainsi mieux à même d'aider les États Membres à mener des campagnes de vaccination aux frontières/points d'entrée et tout le long du continuum migratoire.

Dans plusieurs régions, l'OIM participe actuellement, avec des parties prenantes nationales et d'autres partenaires tels que la Banque mondiale et la Fondation Gates, à des discussions sur des programmes de vaccination en cours de mise en œuvre au Tchad, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, ou au stade de proposition en Afghanistan, au Cameroun, en République centrafricaine, au Pakistan et en Somalie.

33. Beaucoup de difficultés découlant de la pandémie subsistent : les migrants se heurtent encore à des retards de traitement de leurs demandes de visas, doivent faire face à une augmentation des coûts associés à la migration, et sont par conséquent plus vulnérables à des pratiques de recrutement

malhonnêtes. Ils sont plus nombreux encore à rencontrer des difficultés pour trouver du travail dans un contexte économique fragile. Nous continuons d'observer des asymétries dans les mouvements à l'échelle mondiale, ainsi qu'une augmentation du nombre de personnes qui entreprennent des voyages dangereux.

34. Un rapport conjoint de l'OIM et de l'Organisation internationale du Travail sur le travail et le mariage forcés, publié en septembre, a montré que le nombre de personnes soumises au travail forcé a augmenté de 2,7 millions entre 2016 et 2021, et que les migrants ont un risque plus grand que les autres travailleurs d'être victimes de travail forcé. La pandémie a augmenté le risque d'esclavage moderne et a plongé davantage de femmes et d'enfants dans une situation de vulnérabilité.

35. Des facteurs clés de la traite d'êtres humains – la pauvreté et la crise financière – se sont amplifiés dans de nombreuses parties du monde, créant un risque accru d'exploitation, en particulier pour les personnes déjà marginalisées. Au cours des vingt dernières années, l'OIM et ses partenaires ont identifié plus de 150 000 victimes de la traite, dont trois quarts de femmes et de filles, et dont une majorité à des fins d'exploitation sexuelle.

36. De nouvelles populations entreprennent des voyages dangereux, notamment à cause de la détérioration des conditions dans leur pays, ce qui donne lieu à l'émergence de nouvelles routes migratoires. De plus en plus de ressortissants égyptiens et libanais tentent aujourd'hui de traverser la Méditerranée, souvent au prix de leur vie.

37. En Amérique centrale, le nombre de personnes qui risquent leur vie en traversant le bouchon du Darién continue d'augmenter. Dans ce contexte, je me félicite des résultats du neuvième Sommet des Amériques et de l'occasion qui nous est ainsi offerte d'adopter une approche régionale pour nous attaquer aux facteurs complexes qui poussent les personnes à migrer, tout en les protégeant avant, pendant et après leur voyage.

38. Ce désespoir contraste avec les pénuries de main-d'œuvre persistantes dans de nombreux pays à revenu intermédiaire ou élevé, où la pandémie n'a fait qu'accentuer des limites structurelles préexistantes. À cet égard, je salue les efforts déployés par un certain nombre de pays, notamment l'Australie, la Tchéquie, l'Allemagne et le Portugal, pour investir dans des réformes de l'immigration visant à simplifier les systèmes et à les rendre plus souples afin d'attirer plus efficacement les travailleurs migrants sur le long terme.

39. Le besoin pressant de trouver des travailleurs a stimulé des innovations en matière de politiques d'immigration : accords multilatéraux sur la main-d'œuvre, par lesquels plusieurs pays de destination s'associent à un pays d'origine ; partenariats sur la mobilité des compétences et des talents, qui visent à renforcer les compétences plutôt que de priver les communautés d'origine de potentiel ; libéralisation des visas et délivrance de visas pour plusieurs années ; et mesures visant à offrir aux étudiants étrangers davantage de possibilités de trouver du travail après leurs études.

40. Toutes ces initiatives ont été accélérées par des technologies nouvelles, sous la forme d'applications numériques ou de systèmes de gouvernance électronique. Ces dispositifs améliorent l'accès effectif et transparent des migrants aux visas et réduisent les coûts associés aux intermédiaires et aux recruteurs, qui n'agissent pas toujours de façon éthique.

41. Cependant, ces situations contrastées montrent à quel point les inégalités en matière de mobilité sont devenues marquées. La pandémie a permis de comprendre à la fois la nécessité de la migration et l'inégalité d'accès à la migration.



42. Alors que la population mondiale atteint 8 milliards de personnes, nous devons éviter de nous focaliser uniquement sur l'ampleur de la migration et prendre aussi en considération sa qualité. L'essence de notre ambition doit être de faire en sorte que ceux qui migrent le fassent d'une manière sûre, et de veiller à ce que les migrants aient les moyens de contribuer à tous les aspects de la vie dans leur pays d'accueil et dans leur pays d'origine.

43. Ces aspects sont au cœur de la mission de l'OIM, en plus de notre engagement à vous aider, en tant qu'États Membres, à mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

44. Nous consolidons nos efforts visant à contribuer au renforcement des capacités dans le monde entier en élaborant des réponses globales aux dynamiques migratoires de plus en plus complexes, ainsi qu'en créant des liens plus forts entre les deux facettes de la migration que je vous ai exposées.

45. L'OIM a conçu une approche institutionnelle du développement des capacités de gestion des migrations qui fait la synthèse de plusieurs décennies d'expérience et de connaissances dans ce domaine. Cette approche est complétée par notre programme de formation phare – Éléments essentiels de gestion des migrations 2.0 –, qui propose des modules d'apprentissage en ligne permettant aux fonctionnaires gouvernementaux de mieux comprendre les articulations entre les différents aspects de leur travail.

#### **Encadré 4. Coopération en matière de migration et partenariats aux fins de solutions durables (COMPASS)**

Conjointement avec le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, l'OIM a lancé l'initiative pluriannuelle COMPASS dans 14 pays situés principalement au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et de l'Ouest et dans la Corne de l'Afrique. L'initiative offre aux gouvernements, aux institutions publiques et aux processus politiques un appui technique sur mesure et sur demande, notamment en matière d'identification, d'orientation, de protection et d'aide aux migrants en situation de vulnérabilité. Elle contribue également à la prévention et à la détection de la traite d'êtres humains et du trafic illicite de migrants, et facilite les poursuites des auteurs de ces crimes.

L'initiative COMPASS vise à favoriser la réintégration durable des migrants de retour selon une approche intégrée et fondée sur les besoins au niveau individuel et communautaire. Elle accorde une attention prioritaire à la prise en main locale et à la durabilité à long terme, et met l'accent sur la participation active en informant les candidats à la migration et les membres de leur famille des risques de la migration irrégulière et en leur donnant des exemples de solutions alternatives.

L'initiative facilite également l'accès des fonctionnaires gouvernementaux, du personnel chargé des programmes et des décideurs politiques aux données et aux travaux de recherche, afin qu'ils puissent prendre des décisions fondées sur des éléments factuels, et leur offre des conseils et un appui en vue de renforcer les cadres de collecte et de gouvernance des données et de favoriser le partage des données, en collaboration avec l'Institut de statistique de l'Union africaine, entre autres.

46. Nous renforçons notre communication et nos réseaux afin de promouvoir le recrutement éthique et de réduire les risques d'exploitation par le travail. En plus du Réseau mondial de réflexion sur le recrutement, l'OIM poursuit son initiative CREST de responsabilité des sociétés concernant l'élimination de l'esclavage et de la traite, qui, jusqu'à présent, a eu des effets positifs pour 200 000 travailleurs migrants dans des chaînes d'approvisionnement en Asie.

47. L'OIM renforce par ailleurs la cohérence de ses opérations, au moyen soit d'orientations politiques, par exemple concernant l'opérationnalisation de la Politique de l'OIM sur tous les aspects du retour, de la réadmission et de la réintégration, soit de solutions techniques communes telles que son système électronique de gestion de dossiers de réadmission, financé par l'Union européenne et le Danemark.

#### **Encadré 5. Le système électronique de gestion de dossiers de réadmission de l'OIM (eRCMS)**

Le système eRCMS de l'OIM est une plateforme numérique qui renforce la coopération pour la réadmission fondée sur les droits en permettant à deux gouvernements ou plus d'échanger des données sur les migrants de retour en toute sécurité et sur une base réciproque, facilitant ainsi les procédures de vérification de l'identité ou de délivrance de documents de voyage qui doivent être suivies dans le cadre des retours et réadmissions gérés par l'État. Bâti sur une architecture informatique et un modèle de développement normalisés appartenant à l'OIM, ce système permet d'établir une liaison entre différents gouvernements à l'échelle régionale ou continentale, tout en veillant à ce que chaque État Membre qui y participe garde la pleine possession de son propre système électronique de gestion de dossiers de réadmission.

Le système eRCMS s'appuie sur dix années d'expérience de l'OIM en matière d'aide à l'élaboration de tels systèmes à l'échelle nationale, notamment au Bangladesh, en Géorgie, au Pakistan et à Sri Lanka. Il offre la valeur ajoutée irremplaçable de l'Organisation, fruit de sa connaissance approfondie des retours, de sa composition quasi universelle et de sa profonde détermination à œuvrer au service des migrants.

Tout au long de 2022, des pays de l'Union européenne, du sud du Caucase, des Balkans occidentaux, du Moyen-Orient, d'Asie centrale et du Sud et d'Afrique ont collaboré avec l'OIM à des activités de sensibilisation et à des préparatifs ciblés en vue du déploiement futur de systèmes électroniques de gestion de dossiers de réadmission sur mesure. Les premiers à recevoir leur composante respective du système seront l'Azerbaïdjan et l'Union européenne, dont les États Membres bénéficieront de cette liaison avec l'Azerbaïdjan en 2023.

48. Les migrants sont non seulement des unités économiques, mais aussi des membres de la société. Plutôt que de voir l'éducation et le développement des compétences comme un besoin du marché du travail, nous devons les considérer comme un bien public mondial pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

49. Nous pouvons aussi tirer parti de la migration pour faire face aux défis mondiaux plus vastes.

50. À l'OIM, nous voyons le potentiel de la migration, non seulement comme échappatoire à des situations qui se détériorent, mais aussi comme moyen de renforcer la résilience dans les communautés touchées par le changement climatique, grâce à la diversification des revenus et à l'amélioration des possibilités de rester et de partir. Nous voyons la migration comme un moyen de contribuer à de meilleurs résultats en matière de développement, notamment par la création de compétences et d'autres moyens de subsistance, la promotion des voies régulières et l'appui à la cohésion sociale.

51. À ce titre, nous sommes déterminés à développer les voies d'admission complémentaires, et je salue la création par les Gouvernements de l'Australie et du Canada – conjointement avec Talent Beyond Boundaries, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'OIM et plusieurs autres partenaires – de l'Alliance mondiale pour la mobilité des travailleurs réfugiés.

52. À l'avenir, nous devons étudier de plus près comment les personnes vivent par-delà les frontières. La pandémie a mis en lumière de nouveaux modes de vie transnationaux et en a accéléré le développement. Nous devons les comprendre.

53. Le nomadisme numérique était un concept peu courant avant la pandémie. Or, en juin 2022, plus de 25 pays et territoires avaient créé des visas de nomade numérique ou de travail à distance, dont le Brésil, la Géorgie, l'Italie et les Émirats arabes unis.

54. Il ne s'agit encore que d'une innovation naissante, mais elle permet d'entrevoir une nouvelle façon d'envisager la mobilité, dans laquelle les compétences et l'expertise bougent alors que la personne reste au même endroit. L'OIM a révisé sa politique relative aux modalités de travail flexibles, consciente que les personnes travaillent de plus en plus par-delà les frontières et vivent leur vie dans plusieurs pays simultanément.

55. Mais pour y parvenir efficacement, il ne suffit pas d'un rêve et d'un régime de visa.

56. Nous devons examiner de manière globale comment les systèmes de visa et d'immigration peuvent continuer d'être ajustés pour faciliter les modes de vie transnationaux, en ayant à l'esprit que le fait de vivre dans plus d'un pays n'entraîne aucune dilution de la participation dans l'un ou l'autre pays, mais peut enrichir l'un et l'autre.

57. À quoi ressemblerait un système de mobilité transnationale ? À certains égards, à une extension de ce que nous avons déjà. Aujourd'hui, nous voyons les rapatriements de fonds comme des envois d'argent vers le pays d'origine. Mais pendant la pandémie, nous avons pu observer des flux inversés, destinés aux personnes qui avaient émigré. Et de plus en plus, les rapatriements de fonds constituent des choix de gestion d'argent et d'investissement transfrontaliers, autant que des aides financières.

58. Le succès de M-Pesa, un service de transfert d'argent par téléphone lancé au Kenya en 2010, témoigne de cette évolution. En seulement 12 ans, il a atteint plus de 52,4 millions de clients (et a connu une croissance accélérée pendant la pandémie). Les secteurs bancaires traditionnels ont tardé à suivre la marche. Nos prestations de sécurité sociale sont difficilement transférables d'un pays à l'autre, et nos prestations de retraite sont trop souvent rattachées à un endroit donné et déterminées par les cotisations versées. En n'offrant pas davantage de possibilités flexibles de protection sociale, nous immobilisons les personnes et limitons le potentiel de la migration.

59. Quels instruments financiers peuvent être utilisés pour faciliter des moyens de subsistance transnationaux dans l'intérêt du développement durable ? Et surtout, comment associer les groupes de la diaspora à cette réflexion, en tant que sources essentielles d'entrepreneuriat et moteurs de l'innovation ? Une réponse devra être apportée à ces questions – peut-être dans un premier temps à l'échelle régionale – en partenariat avec des institutions financières. Mais nous ne pouvons pas ignorer l'avenir du travail, ni celui de la mobilité.

60. De même, les liens entre la migration et le commerce se feront de plus en plus importants. Pendant la pandémie, l'OIM a aidé des communautés à franchir les frontières pour qu'elles puissent continuer d'offrir des activités et des services essentiels. Mais, de manière plus générale, une bonne gestion des frontières et de l'identité est essentielle au commerce transfrontalier, lequel peut favoriser le développement durable et soutenir les communautés frontalières.

**Encadré 6. Faciliter le commerce transfrontalier :  
le potentiel de la migration et du commerce pour le développement**

Le commerce transfrontalier est une activité de petite échelle qui est souvent semi-informelle. Trop souvent, les personnes qui participent au commerce transfrontalier local font l'objet de harcèlement,

de violence fondée sur le genre et de demandes de pots-de-vin. Dans la région du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), le commerce transfrontalier de petite échelle représente des milliards de dollars É.-U., et peut encore croître, ce qui offre des possibilités d'amélioration de la sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

Depuis 2019, l'OIM collabore avec le COMESA et le Centre du commerce international dans le cadre d'une initiative sur le commerce transfrontalier de petite échelle soutenue par l'Union européenne. Cette initiative vise à accroître les flux commerciaux transfrontaliers de petite échelle dans la zone de libre-échange tripartite couverte par l'accord entre le COMESA, la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté de développement de l'Afrique australe. Elle est axée sur des points de passage frontaliers ciblés et comprend des mesures de réforme politique et gouvernementale, de renforcement des capacités, de développement des infrastructures frontalières et d'amélioration de la collecte et du suivi des données.

61. Une grande partie des activités de l'OIM reposent sur les avancées réalisées en matière d'identité juridique numérique et d'infrastructures de gestion des frontières, qui permettent de réduire le temps passé aux frontières et de vérifier l'identité rapidement et en toute sécurité. Au risque de me répéter, l'identité juridique est fondamentale pour de multiples aspects de la migration, qu'il s'agisse de faciliter les mouvements transfrontaliers de tous les migrants ou d'accélérer l'accès à l'aide, y compris à l'aide en espèces, des personnes déplacées et dans le besoin, ainsi que des migrants de retour, afin de favoriser leur réintégration.

## **Gouvernance**

62. Pourquoi l'OIM investit-elle de la sorte dans ces outils et concepts ?

63. Parce que l'OIM investit dans l'appui qu'elle offre aux États Membres, aux partenaires locaux et aux migrants afin de créer une gouvernance plus efficace des migrations et d'apporter une meilleure réponse aux crises. Parce que nous sommes conscients que nous devons collaborer pour faire face aux défis redoutables qui se posent déjà, et à ceux qui nous attendent.

64. Le Forum d'examen des migrations internationales qui s'est tenu en mai nous a montré la voie.

65. Comme beaucoup d'entre vous l'ont constaté, 153 délégations d'États Membres et plus de 300 parties prenantes ont participé au Forum, dont plus de 50 ministres et vice-ministres. Depuis 2018, nous avons vu que, loin d'être une menace à la prise de décisions autonome et souveraine, le Pacte mondial est devenu un outil précieux pour rassembler les gouvernements à l'échelle mondiale et régionale, et un moyen permettant aux États Membres d'évaluer des priorités potentielles à l'appui de décisions futures.

66. En outre, la Déclaration sur les progrès accomplis, adoptée par consensus, expose certains domaines clés d'action commune, que l'OIM appuiera dans les années à venir. Notamment, elle invite le Secrétaire général à :

- a) Proposer un ensemble restreint d'indicateurs permettant d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte mondial ;
- b) Formuler des recommandations concrètes sur le renforcement de la coopération concernant les migrants portés disparus et la fourniture d'une aide humanitaire aux migrants en détresse.

67. Le Réseau des Nations Unies sur les migrations, qui n'était qu'une idée couchée sur papier en 2018, est devenu une entité pleinement fonctionnelle qui permet aux Nations Unies de parler d'une seule voix. L'OIM est fière – je suis fier – d'en assurer la coordination.

68. Je suis fier de vous annoncer que le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration poursuit sa croissance, puisqu'il peut désormais compter sur un financement total de 36 millions de dollars É.-U.. En 2022, cinq nouveaux donateurs ont rejoint le Fonds. Je remercie l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Kenya, le Luxembourg et les États-Unis d'Amérique pour les sommes qu'ils ont engagées, et me réjouis à la perspective d'autres contributions à l'avenir. Parmi tous les fonds pluripartenaires, le fonds pour la migration n'est devancé que par le fonds pour la consolidation de la paix en ce qui concerne le nombre de donateurs.

69. La diversité des financements est également à relever : huit des 20 États Membres qui contribuent au Fonds sont des donateurs non traditionnels, soit la proportion la plus élevée parmi tous les fonds, ce qui témoigne à la fois de l'universalité de la question de la migration et du dévouement du secrétariat du Réseau.

70. En effet, l'OIM est de plus en plus sollicitée au sein du système des Nations Unies, que ce soit pour mettre à contribution ses données et son expérience, veiller à ce que les besoins des migrants soient pris en compte dans l'élaboration des plans, ou diriger de nouveaux axes de travail. Nous nous réjouissons à la perspective de prendre part à *Notre programme commun*, et participerons pleinement à huit domaines d'action conformes à nos propres domaines prioritaires, consistant, notamment, à faire face aux risques d'insécurité alimentaire à grande échelle, à repenser la protection sociale, et à identifier des mesures permettant de renforcer l'identité juridique.

71. Au cours de l'année à venir, notre attention institutionnelle se tournera vers le prochain sommet sur les objectifs de développement durable, lors duquel nous ferons part de nos points de vue sur la façon dont la migration peut contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous tournerons également notre regard vers le Sommet de l'avenir qui se tiendra en 2024.

72. Pendant que nous continuons d'aligner notre action sur celle du système des Nations Unies, notamment en renforçant nos partenariats sur le terrain au sein des équipes de pays, nous sommes également occupés par diverses questions transversales, qu'il nous faut intégrer davantage dans nos propres activités.

73. Nous avons pris des mesures pour garantir la prise en considération systématique des questions de genre dans toutes les activités de l'OIM, grâce à notre marqueur de l'égalité hommes-femmes. Nous réexaminerons l'utilisation de cet outil en 2023 pour faire en sorte que ces questions soient mieux ancrées dans l'élaboration de projets dans l'ensemble de l'Organisation.

#### **Encadré 7. Les femmes et les jeunes qui migrent dans le contexte du changement climatique**

Les femmes et les jeunes sont souvent désavantagés pour ce qui est d'accéder à la propriété foncière, à un revenu durable et à des moyens d'accroître leur résilience au changement climatique. Cependant, ce sont aussi de puissants agents du changement lorsqu'il s'agit de promouvoir l'action climatique, la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience.

Au Yémen, la participation des femmes et leur rôle moteur à l'échelle locale ont permis de trouver des solutions à un conflit autour de l'accès à l'eau qui existait depuis plusieurs décennies, grâce à un dialogue et à des activités de médiation pacifiques et tenant compte des questions de genre. Au Tadjikistan, les femmes jouent un rôle clé dans les stratégies d'adaptation au climat au sein des communautés d'origine, car ce sont elles qui gèrent les avoirs du ménage pendant que leur conjoint travaille à l'étranger. L'OIM et le Gouvernement du Tadjikistan dispensent des formations axées sur l'adaptation au changement climatique et les connaissances et la gestion financières pour aider les

femmes restées au pays à utiliser les fonds rapatriés dont elles disposent pour prendre des mesures d'adaptation, renforcer leur résilience et contribuer au développement durable.

Pour plus d'informations, voir le rapport de l'OIM intitulé *People on the Move in a Changing Climate: Linking Policy, Evidence and Action*.

74. De même, nous examinons comment consolider les travaux de l'OIM sur les dimensions de la migration relatives à la jeunesse et cherchons le moyen de mieux faire entendre la voix des jeunes migrants. Ces aspects revêtent une importance particulière pour certaines questions essentielles telles que le changement climatique, domaine dans lequel les jeunes devront supporter toutes les conséquences de nos actes présents.

75. Dans toute l'Organisation, nous investissons dans la jeunesse, que ce soit en créant des centres de formation professionnelle au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ou en associant des jeunes à des discussions mondiales telles que le Dialogue international sur la migration et le Forum mondial sur la migration et le développement.

76. Je reviens tout juste de Fez, au Maroc, où, en marge du Forum mondial de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, j'ai eu le plaisir d'ouvrir le festival PLURAL + de vidéos réalisées par des jeunes sur la migration, la diversité et l'inclusion sociale.

77. L'OIM mène une action solide en matière de sensibilisation et de développement des capacités des jeunes, mais doit encore l'institutionnaliser et en rendre compte de manière cohérente. En 2023, nous nous attellerons à l'élaboration d'un marqueur de la prise en compte des jeunes dans notre système PRIMA de gestion des projets, ainsi qu'à la ventilation de nos données par âge, de manière à pouvoir fournir des éléments factuels sur la situation des jeunes.

78. Nous avons renforcé notre capacité à contribuer utilement aux principaux débats mondiaux, ainsi qu'à les accueillir. Nos discussions d'hier et de ce matin, dans le cadre du débat de haut niveau, ont montré comment le Conseil peut – et doit – devenir un lieu d'échange et d'engagement politiques. Et j'espère que vous continuerez de le voir comme tel.

79. Mais pour mener des débats mondiaux, nous devons aussi apporter des données à la table des discussions. L'Institut mondial des données, organe phare de l'OIM, est désormais opérationnel à Berlin et mettra pleinement à exécution son programme de travail en 2023 afin de réaliser les objectifs énoncés dans la Stratégie de l'OIM en matière de données sur la migration.

80. Notre Rapport *État de la migration dans le monde* continue de récolter des louanges. La semaine dernière encore, la plateforme de l'édition 2022 a remporté le prix d'excellence iNova dans la catégorie des sites Web du secteur non lucratif.

81. En avril, l'OIM a organisé le Sommet mondial de la diaspora en partenariat avec le Gouvernement de l'Irlande. Le document final issu du Sommet – qui a bénéficié de l'appui de l'Union africaine et de dizaines d'États Membres de toutes les régions du monde – définit un programme de mobilisation de la diaspora conforme à l'objectif 19 énoncé dans le Pacte mondial.

82. Nous pouvons accomplir beaucoup de choses en collaborant avec des groupes de la diaspora, en particulier à l'heure actuelle. Dans tous ses programmes, l'OIM cherchera des possibilités de partenariats et d'échanges concrets, y compris en ce qui concerne le financement d'initiatives clés, avec des institutions financières internationales telles que la Banque africaine de développement.

83. Comme nous l'avons déjà exposé en détail cette année, nous mettons actuellement la dernière main à notre stratégie de mobilisation du secteur privé, selon une approche fondée sur trois piliers élaborée par le Programme alimentaire mondial. Nous intégrerons la communauté d'apprentissage plus vaste des Nations Unies sur la mobilisation du secteur privé en même temps que nous développerons nos capacités dans ce domaine, et augmenterons également, je l'espère, nos recettes.

84. Cela dit, nous avons déjà fortement mobilisé le secteur privé en 2022, tant en matière d'appui financier que de soutien matériel, et nous avons collaboré avec lui pour répondre à des préoccupations essentielles, notamment en ce qui concerne le recrutement éthique et le trafic illicite d'êtres humains.

#### **Encadré 8. Exemples de mobilisation du secteur privé en 2022**

Pendant les premiers mois de la guerre en Ukraine, l'OIM a reçu de nombreuses offres de soutien et propositions de collaboration du secteur privé. Par exemple, l'OIM a conclu un partenariat avec Airbnb pour permettre aux personnes fuyant l'Ukraine d'accéder gratuitement à des logements à court terme en Hongrie, en Pologne, en République de Moldova, en Roumanie et en Slovaquie. À ce jour, l'OIM et Airbnb ont ainsi offert plus de 100 000 nuits en lieu sûr.

En matière de contributions financières, l'OIM a reçu des dons de diverses fondations privées destinés à soutenir ses interventions humanitaires en Ukraine et au Pakistan, ainsi que sa publication phare, le *Rapport État de la migration dans le monde*. Par exemple, la société pharmaceutique japonaise Takeda a fait un don de 2 millions de dollars É.-U. pour accélérer le déploiement du système de dossier de santé personnel électronique dans six pays (Colombie, Équateur, Éthiopie, Kenya, Ouganda et Yémen).

Tout au long de 2021 et de 2022, l'OIM a collaboré avec Meta pour permettre à l'entreprise de mieux comprendre comment le trafic illicite d'êtres humains est facilité par ses plateformes. Depuis, l'OIM a aidé Meta à fournir aux usagers de Facebook des informations et des ressources sur les dangers du trafic illicite d'êtres humains. Un autre exemple de collaboration avec le secteur privé est le lancement par l'OIM, en collaboration avec Apple, d'une boîte à outils de diligence raisonnable sur le recrutement éthique et équitable.

#### **Faits nouveaux institutionnels**

85. Nous avons beaucoup parlé récemment de nos efforts visant à mener des réformes internes, notamment au titre du Cadre de gouvernance interne (CGI). Ces efforts seront favorisés par la mise en œuvre de la réforme budgétaire dont nous avons grand besoin au cours des cinq prochaines années. Je me félicite des évaluations positives que nous avons reçues cette année de la part des États Membres, y compris des donateurs clés, qui ont examiné les progrès que nous avons accomplis.

86. Je ne m'attarderai pas trop longtemps sur les modalités et les initiatives qui sous-tendent ces faits nouveaux institutionnels, mais relèverai deux domaines d'action clés en 2022 et pour l'avenir.

87. Alors que nos effectifs augmentent – ils devraient compter plus de 20 000 personnes en 2023 –, nous devons faire en sorte de répondre à leurs besoins, et veiller à ce que les cas de harcèlement, de fraude et de manquements d'autres types soient identifiés et pris en main dès que possible.

88. Nous avons régulièrement souligné la nécessité de renforcer le système d'administration interne de la justice, ce qui continuera d'être fait grâce à un soutien de base additionnel fourni au Bureau de l'Inspecteur général et à des financements sans affectation spéciale destinés à renforcer les

capacités de notre Département des affaires juridiques et de notre Département de la gestion des ressources humaines.

89. Il est essentiel que nous prenions des mesures rapides et appropriées face aux allégations de manquements, de façon à garantir la responsabilité organisationnelle et individuelle et à prémunir l'Organisation contre toute action en responsabilité, mais aussi que nous imposions des sanctions disciplinaires aux auteurs de tels comportements. Nous pensons qu'un bon fonctionnement du système d'administration interne de la justice est nécessaire pour que l'Organisation puisse dûment s'acquitter de son mandat. Ce système d'administration interne de la justice doit être équitable, clair, transparent et efficace, et répondre rapidement aux allégations complexes et diverses de manquements commis par le personnel.

90. Nous investissons également dans notre personnel. Conformément à nos points de vue sur l'évolution future du travail dans le monde entier, nous avons adopté une nouvelle politique sur les modalités de travail flexibles, ainsi qu'une politique pour un environnement de travail respectueux et une politique de protection contre les représailles, et nous mettrons en place un nouveau système de gestion des résultats en 2023 dans le cadre de notre initiative de réorganisation du mode de fonctionnement, ce qui offrira au personnel des possibilités claires de développement personnel. En outre, nous poursuivrons nos efforts visant à accroître la diversité aux postes de direction à l'OIM et à améliorer l'équilibre et la représentation des genres dans tous nos bureaux extérieurs, ainsi qu'au niveau de la haute direction.

91. Alors que la nouvelle structure du Siège se met en place, je constate des évolutions positives en matière de collaboration entre départements dans des domaines d'action clés. Les stratégies institutionnelles qui ont été élaborées au cours des trois dernières années, conformément à la Vision stratégique de l'OIM pour 2019-2023, sont actuellement transposées sous forme de mesures concrètes.

92. En 2023, nous nous emploierons à renforcer les capacités de nos bureaux régionaux, en particulier en matière de données et de climat, et aiderons les chefs de mission et les chargés de la gestion des ressources à s'acquitter de leurs fonctions sans cesse plus vastes. Les bureaux régionaux procéderont également à un examen à mi-parcours de leur stratégie et de leur développement, afin de mieux comprendre ce dont ils auront besoin à l'avenir.

93. Pendant que nous poursuivons nos efforts sur la voie de la réforme, j'ai demandé à nos collègues d'envisager l'avenir. Au début de 2023, nous lancerons un large processus de consultation dans la perspective du prochain cycle de planification stratégique, et nous sommes impatients d'engager un dialogue avec chacun et chacune d'entre vous – dans le cadre des enceintes existantes – sur les questions clés que l'OIM devra examiner plus en profondeur, et auxquelles elle pourrait être appelée à répondre à l'avenir. Les conclusions de l'évaluation qui sera réalisée par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) au milieu de 2023 seront essentielles pour orienter notre réflexion, et nous permettront de préparer le prochain cycle de réforme interne, le CGI 2.0.

94. Enfin, je me dois de saisir cette occasion pour vous rappeler le déficit de financement persistant auquel l'OIM doit faire face, malgré l'effet de stabilisation qu'aura la réforme budgétaire à partir de 2023. S'il a été reconnu que la structure de base a besoin d'un montant additionnel annuel de 75 millions de dollars É.-U., nous restons néanmoins confrontés à un déficit de financement de 63 millions de dollars É.-U. pour 2023, et je continuerai à faire appel à vous, nos États Membres, pour contribuer au comblement de ce déficit, qui comprend un trou de 15 millions de dollars É.-U. lors de la cinquième et dernière année de mise en œuvre de l'augmentation budgétaire progressive.



## Réflexions finales

95. À l'approche de la fin de l'année 2022, j'ai réfléchi aux changements – internes et mondiaux – auxquels l'OIM a dû faire face au cours des quatre dernières années. Notre Organisation tire fierté de sa souplesse, et de sa capacité à rediriger son attention vers de nouvelles crises et à répondre aux changements que nous observons sur le terrain chaque jour. Elle est peut-être moins connue pour sa résilience, mais je ne suis pas moins fier de cette résilience, en particulier de celle du personnel.

96. En 2018, l'OIM se trouvait à un moment charnière, la migration étant de plus en plus reconnue parmi les États Membres, ainsi qu'au sein du système des Nations Unies, comme une question essentielle appelant une direction énergique et une réponse vigoureuse. L'Organisation était prête à étendre encore sa présence opérationnelle et son expertise remarquables, et à porter la voix de ceux qui dépendent d'elle pour être entendus.

97. Depuis 2018, nous avons engagé une série de transformations dans l'ensemble de l'Organisation pour faire en sorte qu'elle soit mieux à même de relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle, en lui imprimant une direction sous la forme de la Vision stratégique, en allouant 34 millions de dollars É.-U. au renforcement de nos capacités de gouvernance interne, en veillant à la responsabilité et à la cohérence dans l'utilisation de vos investissements, et en créant le Réseau des Nations Unies sur les migrations, qui a guidé avec succès le système des Nations Unies lors du premier Forum d'examen des migrations internationales qui s'est tenu à New York.

98. Il s'agit là d'un accomplissement non négligeable, à une époque de grande turbulence. Dans le monde entier, la pandémie de COVID-19 a posé aux gouvernements et aux communautés des difficultés considérables, auxquelles l'OIM a dû apporter une réponse sans précédent et de plus grande envergure tout en devant s'adapter à de nouvelles modalités de travail. Le fait que l'OIM ait pu continuer d'investir dans des changements institutionnels tout en répondant à des besoins accrus sur le terrain, offrant ainsi un havre de stabilité en période de troubles, témoigne du dévouement passionné et des ressources du personnel de l'OIM, ainsi que du rôle moteur de l'Organisation.

99. L'augmentation de notre budget et de nos effectifs est souvent considérée comme un signe des défis grandissants qui se posent dans le monde aujourd'hui, ce qui est bien sûr vrai : le nombre croissant de programmes que nous menons dans certains domaines, aux fins du renforcement de la gouvernance des migrations, répond à des besoins qui doivent être satisfaits – et doivent continuer de l'être.

100. Mais je vois aussi là une marque de reconnaissance à l'égard de l'OIM elle-même. Le fait qu'en cas de crise, l'OIM soit la première à intervenir – et à intervenir avec pertinence – nous procure une immense fierté et nous encourage à aller de l'avant. Nous ne sommes pas toujours en première page, mais nous sommes toujours en première ligne. Je vous parle en ces termes aujourd'hui pour faire comprendre toute l'étendue des accomplissements d'une organisation dont le travail n'est pas toujours reconnu.

101. L'OIM est témoin de moments de grande détresse. Que ce soit en répondant à des déplacements provoqués par des inondations ou des flambées de maladies infectieuses, ou en protégeant des personnes exposées à des risques ou à des vulnérabilités en cours de voyage, l'OIM œuvre chaque jour pour venir en aide à celles et ceux qui se trouvent en détresse.

102. L'OIM voit aussi toute la force des communautés sous pression. La capacité des communautés à renforcer leur propre résilience aux chocs qui secouent le monde, lorsqu'elles bénéficient de l'aide dont elles ont besoin, nous rappelle que nous devons être, autant que nous le pouvons, un catalyseur du développement.

103. L'OIM est témoin du paradoxe qui voit les migrants être désignés comme boucs émissaires de problèmes économiques et pris pour cibles d'actes de racisme et de xénophobie, alors même que l'on constate qu'ils sont essentiels au fonctionnement des marchés du travail et des sociétés de manière générale.

104. L'OIM est témoin du caractère profondément humain de la migration : les migrants sont avant tout des personnes – des êtres chers, des voisins, des leaders. Dans tous nos systèmes et nos processus, nos concepts et nos programmes, notre action est, en définitive, centrée sur les personnes, et c'est à leur service que nous œuvrons. Bien trop souvent, celles et ceux qui recherchent une nouvelle vie sont dénigrés, au lieu d'être salués pour leur courage. L'OIM offre non seulement un refuge face au désespoir, mais aussi un rempart face au cynisme.

105. Nous sommes convaincus que des migrations sûres, ordonnées et régulières peuvent transformer les sociétés, et que ceux qui migrent doivent être soutenus. J'attends avec intérêt les discussions que nous mènerons au cours des prochains jours pour trouver, ensemble, le moyen de permettre à tous de tirer pleinement profit des avantages qu'offre la migration.